

ENTREVUE AVEC

Aux yeux de cet ancien chef scout, le bénévolat et l'engagement social ont toujours été d'une importance capitale. Après avoir consacré la majeure partie de sa vie professionnelle à défendre les droits des jeunes, M. Tremblay se dévoue désormais à ceux de la population âgée. « L'indignation, ça me motive ! » Parole de scout : monsieur le président n'a pas dit son dernier mot.



M. DONALD TREMBLAY

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

Après avoir fait un baccalauréat en criminologie à l'Université de Montréal, je suis revenu à Alma, ma ville natale, pour exercer le métier de consultant à la Cour du bien-être social, l'ancêtre du Tribunal de la jeunesse. Je suis ensuite devenu agent de relations humaines en milieu scolaire pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. Pendant 33 ans, je me suis occupé de jeunes et de familles en difficulté, en

ayant toujours en tête l'idée qu'on peut aider les gens à faire un bout de chemin. J'étais un peu idéaliste [rires], mais c'est ce qui m'a motivé tout au long de ma carrière.

POURQUOI AVEZ-VOUS ADHÉRÉ À L'AQR ?

Ayant toujours été très engagé dans des activités syndicales et bénévoles, je n'ai jamais eu l'intention, au moment de prendre ma retraite, de rester chez moi les deux pieds sur la tablette du poêle ! À 55 ans, je voulais continuer à me sentir utile. Après avoir assisté à une réunion de l'AQR, j'ai compris que j'avais trouvé une association dont les valeurs et les objectifs correspondaient aux miens. J'y ai donc adhéré et pris en charge la trésorerie régionale en 2009. Par la suite, je suis devenu président régional, puis président national en 2014.

« L'indignation, ça me motive ! »

Parole de scout : monsieur le président n'a pas dit son dernier mot.

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ACTUEL ?

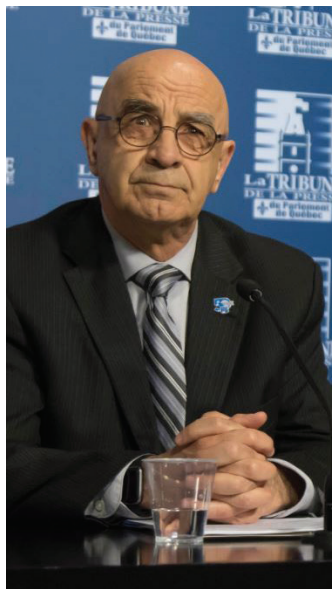
En tant que porte-parole de l'Association, ma mission est de porter les dossiers devant différentes instances, d'intervenir auprès des médias et des décideurs, et de présenter des mémoires dans les commissions parlementaires, un travail que j'accomplis avec le soutien du comité de défense des droits et de la direction générale. Je me fais dans ce sens un devoir d'étudier chaque dossier que nous défendons et de me tenir au courant des actualités liées à la population âgée afin de représenter au mieux nos 31 000 membres.

Par ailleurs, à titre de gardien de la mission, j'assure l'organisation et l'animation du conseil d'administration, ainsi que la gouvernance de la structure interne. Je vois à ce que nos tâches s'effectuent dans un environnement stimulant et agréable, qui permet aux gens de contribuer à leur juste valeur.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DOSSIERS DONT VOUS VOUS OCCUPEZ ?

Nous travaillons sans relâche sur des dossiers qui préoccupent la population âgée, comme l'appauvrissement des retraités et les régimes de retraite du secteur public. Dans le cadre d'un

projet pilote de deux ans, nous participons, avec cinq autres associations, à une tribune de discussion avec le Conseil du trésor, une réussite qui fait en sorte que les retraités ont une place dans les discussions concernant les régimes de retraite. Nous assurons aussi une présence constante dans tout ce qui touche les mesures de santé ayant un impact sur les personnes âgées et celles vivant une situation de vulnérabilité. Ainsi, l'an dernier, nous avons organisé une tournée dans toutes les régions du Québec afin d'y mettre en lumière la situation actuelle en matière



DONALD TREMBLAY

PRÉSIDENT NATIONAL DE L'AQRP



Par Linda Priestley
Journaliste

de santé et de services sociaux. Nous vivons aussi à faire valoir l'importance de la prévention. La perte d'autonomie est un enjeu majeur pour les aînés, et il faut y voir tout de suite.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT LE PLUS DANS L'EXERCICE DE VOS FONCTIONS AU SEIN DE L'AQRP ?

Disons que ça fait du bien à ma conjointe que j'en fasse partie. Cela libère en effet le salon familial de mes envolées [rires] ! Ici, j'ai la place nécessaire pour m'insurger et agir. Je suis aussi très reconnaissant d'être en mesure de contribuer à changer les choses et à donner une voix aux gens qui n'en ont pas. Ce travail est très exigeant, mais je démissionnerais demain matin si on m'offrait de me payer. Je le fais surtout pour le plaisir et la satisfaction qu'il me procure.

QUE PENSEZ-VOUS DU FAIT QUE VOUS ÊTES LE PRÉSIDENT D'UNE ASSOCIATION QUI FÊTERA SES 50 ANS CETTE ANNÉE ?

Je considère que c'est mon devoir, et celui de tous les membres, d'honorer le travail qui a été accompli avant nous et de poursuivre les efforts de ceux qui nous ont précédés. Nous sommes là pour assurer la croissance continue de l'AQRP et léguer à ceux qui nous suivront une association en bonne santé, afin qu'ils puissent à leur tour y apporter des améliorations. Dans le fond, nous fêtons nos 50 ans, mais nous pourrions aussi bien souligner nos réalisations chaque année !

QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS DE L'AQRP POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES ?

La poursuite de nos efforts en vue de lutter contre l'appauvrissement des retraités, le maintien du travail d'équipe avec les autres associations et la sensibilisation des gens à l'importance de faire partie d'une association. Nous procéderons également à l'analyse de notre mode de gouvernance à l'interne afin de l'actualiser, au besoin. En ce qui me concerne, puisque j'atteindrai ma date de péremption [rires] en juin 2020, mes objectifs premiers consisteront à former la personne qui me succédera et à laisser derrière moi une organisation en santé et dont il est agréable de faire partie.

« Nous sommes là pour assurer la croissance continue de l'AQRP et léguer à ceux qui nous suivront une association en bonne santé, afin qu'ils puissent à leur tour y apporter des améliorations. »

